

Luxembourg, le 16 décembre 2018

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement:

*« Après que déjà en juin 2016 une fuite du produit « AdBlue » d'un volume de 55.000 litres a été constatée auprès de la station Shell sur l'Aire de Berchem, contaminant lourdement l'environnement, un nouvel incident de fuite du produit « AdBlue » a été détecté en date du 19 novembre dernier, entraînant une perte de produit de 8.907 litres.*

*Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement :*

- *Madame la Ministre peut-elle confirmer cette nouvelle pollution ?*
- *Dans l'affirmative, quelles en sont les raisons ? Une enquête y relative a-t-elle été lancée ?*
- *Quelles ont été les conséquences de cette fuite pour la faune et la flore, ainsi que les sols et cours d'eau adjacents ?*
- *Est-ce que suite à une telle pollution les exploitants d'une station d'épuration ont le droit de réclamer des indemnités ?*
- *Les obligations de l'arrêté de mise en demeure 1/16/0443/MD du 4 août 2016 sont-elles toujours scrupuleusement respectées ?*
- *La société Shell a-t-elle informé dans les délais prescrits les instances publiques concernées de cette irrégularité ?*
- *Est-ce que des contrôles supplémentaires seront envisagés à l'avenir afin d'éviter un nouvel incident de fuite du produit « AdBlue » ?*
- *Au vu du caractère répétitif de cette fuite, est-ce que des conséquences juridiques sont envisageables ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu



Gusty GRAAS  
Député